le
MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE MUNICIPAL

#327
DÉCEMBRE 2026



Concours de crèches et couronnes de Noël, au domaine de l'Ermitage, votre article en page 9.

LA VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
VOUS SOUHAITE DE

JOYEUSES FÊTES

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS
DE NOËL LE 11 DÉCEMBRE,
AVEC UN CONCERT DE VOX FACTORY
À 19H00, PLACE DES RÉSISTANTS

Ça se passera en **DÉCEMBRE**...

ART



CÉRÉMONIE

Le samedi 5 décembre, Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.
À 11h30, cérémonie à la stèle quai Kennedy et à 11h45 cérémonie au monument aux morts.

VIDE-GRENIERS

Dimanche 6 décembre, de 7h00 à 15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

SOLIDATRITÉ

Du 4 au 6 décembre 2026, retrouvez les animations au profit du Téléthon, à Saint-Mandrier-sur-Mer.
Voir le programme complet en page 13.

ANIMATIONS



















ÉDITO

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Quand un maire et son équipe s'engagent à gérer une commune, ils doivent, quelles que soient les circonstances, défendre la commune et ses habitants.

Alors, depuis notre 1ère élection, nous avons dû mener de nombreux combats pour préserver notre cadre de vie, notre patrimoine, notre territoire…

Comme l'ont fait nos anciens en demandant la création de la commune dès 1864.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés de nouveau à une problématique, la rénovation de la corniche de Tamaris pour laquelle nous sommes tous d'accord, compte-tenu de son état mais aussi de son potentiel.

En revanche, le projet de rénovation prévoit un sens unique, avec report de la circulation sur les voies environnantes. Ce sens unique, provoquera à coup sûr un engorgement de ces voies, ce qui est déjà le cas régulièrement aujourd'hui, malgré le double sens actuel.

Ce projet prévoit aussi des encorbellements sur les parapets afin de permettre le cheminement des piétons, une ineptie quand on connait la force des largades et un danger pour les piétons.

Depuis des mois, j'ai fait connaitre notre désaccord sur ce projet au demeurant couteux (39 millions d'euros).

Alors ma position dérange, certains argumentant que nous n'avons pas d'autres choix, préférant rendre les armes avant d'avoir combattu et considérant que les Mandréens n'ont pas le droit de s'exprimer.

Pourtant, je crois savoir que de nombreux Seynois, surtout ceux habitant aux alentours de la Corniche, ainsi que les CIL sont contre ce projet.

Alors, très clairement, sans ambiguïté, nous nous battrons contre ce projet, pour les raisons précitées, d'autant qu'il existe des possibilités de l'amender et parce que les Mandréens doivent pouvoir entrer et sortir de leur commune sans contrainte.

Nous allons bientôt entrer dans la féérie de Noël. Aussi, je souhaite à toutes les Mandréennes et à tous les Mandréens de joyeuses fêtes.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES…

ILS SE SONT MARIÉS

Katherine OZOUF & Michel MORELLO
le 26/10/2026

BONJOUR LES BÉBÉS

Dante GASTON SKINNER né le 07/11/2026

Eva GUILLOT née le 15/11/2026

ILS NOUS ONT QUITTÉS

André JAY le 20/10/2026 à l'âge de 78 ans

Joseph MANCINI le 20/10/2026 à l'âge de 87 ans

Marcelle VELLA née BLANGEOIS le 21/10/2026 à l'âge de 90 ans

Michel BIANCO le 02/11/2026 à l'âge de 90 ans

Yvette GRANDJEAN née JANIN le 10/11/2026 à l'âge de 93 ans



Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : service Vie de la cité.
Crédits photos : Vie de la cité, associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la cité.
Impression : TRULLI IMPRIMERIE - 06140 VENCE.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.

Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ville-saintmandrier.fr

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

TOUS LES SAMEDIS MATIN
PLACE DES RÉSISTANTS

TOUS LES MERCREDIS MATIN
PARKING SAINT-ASILE - PIN ROLLAND

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS ***04 94 05 33 00***
18 ou 112 depuis un portable.

POLICE MUNICIPALE ***04 94 11 51 70***
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE ***04 94 11 51 60***

MÉDIATHÈQUE ***04 94 63 58 70***
GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S ***04 94 11 24 56***
Assistante sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 63 58 70 - Sur rendez-vous.

ACTUALITÉ MUNICIPALE



INONDATIONS

Face aux inondations, la Métropole TPM mise sur la prévention

La Métropole Toulon Provence Méditerranée agit pour protéger le territoire et ses habitants. Prévention, accompagnement des particuliers, aménagements hydrauliques, entretien des réseaux : la Métropole déploie une stratégie globale pour réduire la vulnérabilité du territoire, protéger les populations et améliorer la résilience face aux événements climatiques. Le dispositif ALABRI, qui permet aux particuliers de bénéficier d'un diagnostic gratuit, s'inscrit pleinement dans cette démarche.



Pour s'inscrire au dispositif :
- Un site : alabri-metropoletpm.com
- Par mail : contact@alabri-metropoletpm.com
- Un téléphone unique : 04 22 46 11 85

Plus d'infos sur :
https://metropoletpm.fr/nos-missions/cadre-de-vie-environnement/prevenir-des-inondations-et-papi-pct

EDPM : rappel des équipements obligatoires

La Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer rappelle aux conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés, que **le port du casque et d'un gilet de haute visibilité ou d'un équipement rétroréfléchissant conforme aux normes réglementaires, est obligatoire sur l'ensemble du territoire communal, de jour comme de nuit.**

Cette obligation est prévue par l'arrêté municipal n° 2026-567 en vigueur.
L'amende encourue est de 150 € maximum.

Merci à chacun de respecter ces dispositions pour la sécurité de tous.



NOUVEAU HORAIRES de votre agence postale communale de Pin Rolland

À compter du 1er décembre prochain, l'agence postale communale de Pin Rolland, qui combine les services de la Poste et les fonctions de mairie annexe, vous accueillera du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Ce changement a pour but de faciliter et d'assurer aux usagers, un meilleur accés au service de la Poste.
Il permet également de renforcer la continuité du service public toutau long de la semaine pour permettre d'effectuer les démarches administratives aupres de la mairie.

Certains d'entre vous se sont émus des changements de l'ouverture de l'agence postale communale de Pin Rolland.

Pour rappel, à la fermeture de l'agence postale par La Poste en mai 2017, la municipalité a dû créer une agence postale gérée par la commune afin de maintenir un service public important pour les Mandréens.

Aujourd'hui, les amplitudes horaires de notre personnel nous imposent de fermer le samedi ou le lundi. Nous avons fait le choix de fermer le samedi puisque la fréquentation est moins importante que le lundi comme le démontre le tableau ci-après.

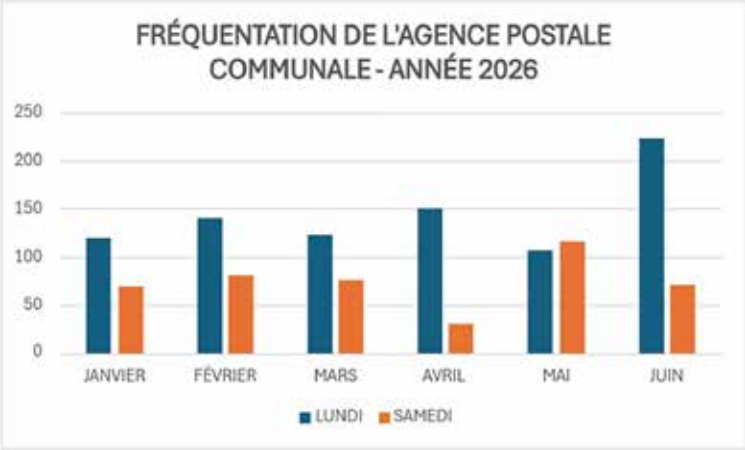

Le bureau de poste du village est ouvert le samedi et fermé le lundi et ainsi pour ces deux jours, le service public est assuré sur la commune.

Les permanences des élus restent inchangées, dans le bureau de l'agence, le second samedi du mois, de 10h à 12h, sans rendez-vous.



L'agence postate communale évolue pour garantir et améliorer encore un peu plus le service de proximité auprés des Mandréens.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ANIMATIONS et essor **COMMERCIAL**

Commerçants, artisans, professionnels vous lancez votre activité sur la commune, contactez lpichard@ville-saintmandrier.fr

SUBACRO CLIMATISATION



Jean-François LECOMTE est né à Ajaccio en 1971. Il a servi dans la Marine Nationale puis en 2004 il a été instructeur à l'Ecole de plongée de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Après plusieurs années passées en Auvergne, en 2025 il revient dans la presqu'île pour y retrouver son amour de jeunesse. Il est de nouveau installé dans la commune depuis le mois de mai dernier.

Plombier de métier, il souhaite mettre son expérience et son savoir-faire aux services des Mandréens pour tous travaux de plomberie, ainsi que pour l'installation et l'entretien de climatisation.

Son engagement : « *un travail sérieux et soigné, un service de proximité et une relation de confiance avec chaque client* ».



ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

Recrutement de **MÉDECINS** - *Maison de santé*



Afin de renforcer l'offre de soins de notre presqu'île, la Maison de santé propose des locaux aux professionnels de santé souhaitant s'installer.

N'hésitez pas à relayer cette annonce autour de vous !



Qualité des **EAUX** de baignade

La commune informe les habitants que les analyses réalisées sur les eaux de baignade de nos six plages ont donné les résultats suivants :

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur
Délégation Départementale du Var

CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADE

CLASSEMENTS TEMPORAIRES ARS SAISON 2026

Commune : SAINT-MANDRIER-SUR-MER

SITE	CLASSEMENT
CAVALAS	EXCELLENT
LA COUDOULIERE	EXCELLENT
LE CANON	EXCELLENT
PLAGE DE LA VIEILLE	EXCELLENT
PLAGE DU TOURING CLUB	EXCELLENT
SAINT ASILE	BON

Ces contrôles au nombre de 120 en gestion active, permettent de suivre la qualité de l'eau et de veiller à la sécurité des baigneurs. À ceux-ci s'ajoutent les 74 faits en collaboration avec la Métropole et ceux effectués en gestions de crises. Au total pour la saison 2026 ce sont près de 250 analyses qui ont été effectuées.
Au regard des résultats obtenus, la qualité de l'eau est jugée : excellente, bonne, satisfaisante, ou insuffisante. Ceux-ci seront déterminants pour nous assurer le label "Qualité des eaux de baignade" dont le drapeau était, cette année encore présent sur nos plages.
Nos services restent attentifs à l'évolution de ces résultats et remercient les usagers pour leur vigilance et le respect des lieux.
Votre santé et votre sécurité restent une priorité pour la commune.

Action au profit de la recherche **CONTRE LE CANCER**



Après les informations de sensibilisation à la prévention des cancers féminins et masculins, il vous est proposé une contribution à la recherche contre le cancer (France cancer). Ainsi, l'action est de profiter des fêtes et de collecter les bouchons en liège ou en synthétique, des bouteilles de vins, champagne, cidre et de les concerver jusqu'à l'action de dépose qui vous sera proposée en janvier.



Zoom en santé publique sur l'association : **FRANCE PARKINSON**

L'association France Parkinson a développé le programme "pas à pas avec Parkinson", spécifiquement conçu pour accompagenr les personnes nouvellement diagnotiquées. Ce programme d'information et de formation vise à aider les patients à mieux comprendre la maladie, à s'orienter dans le parcours de soins et à rompre l'isolement consécutif à l'annonce du diagnostic.

En france, 26 centres experts sont identifiés, essentiellement en centre hospitalier universitaire. Pour la region : Nice, Aix, Marseille.

Clin d'œil santé publique : **LE RADON**





Cérémonie du **11 NOVEMBRE** dans les écoles

Le 13 novembre, l'école élémentaire Louis Clément a procédé à des lectures, chant de Craonne et Marseillaise. Les enfants ont fait un tableau avec des colombes de la paix et des bleuets. De nombreux parents sont venus à cette commémoration.







Le 17 novembre, l'école élémentaire de l'Orée du Bois a aussi commémoré les morts pour la France : textes lus, bleuets, poème de Paul Eluard par la classe de CM1-CM2, deux couplets de la Marseillaise. Les associations patriotiques étaient invitées avec trois porte-drapeaux. Les anciens combattants se sont présentés et les enfants ont pu échanger avec eux.

GOÛTER MUSICAL du 14 octobre 2026, au **C.C.A.S.**

Merci à tous nos anciens pour ce beau moment de convivialité et à bientôt pour notre repas de Noël du samedi 12 décembre.



BONS D'ACHAT de Noël







Concours de **CRÈCHES** et **COURONNES**

L'Atelier Provençal, vous invite à participer aux concours de crèches et de couronnes de Noël.

Cette année, l'association renouvelle les concours de crèches à domicile, chez les commerçants et au domaine de l'Ermitage.

Pour participer au concours contactez le 04.22.44.74.27. Pour les crèches à domicile et chez les commerçants, le 06.87.05.80.57 ou le 06.81.02.75.56.

L'exposition aura lieu du 14 décembre 2026 au 5 janvier 2027, au domaine de l'Ermitage, avec une inauguration en présence de Monsieur le maire, le vendredi 18 décembre, à 18h30.

Les couronnes de Noël sont exposées à L'Ermitage et doivent être impérativement déposées sur place avant le 9 décembre 2026 qui sera le dernier jour de réception de celles-ci.



Programme complet de la **FÊTE CALENDALE** 2026



À VOS AGENDAS

À l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité vours propose des animations jeune public et famille, gratuite.

Pour ne rien manquer, rendez-vous sur l'agenda de la ville :
www.ville-saintmandrier.fr

Mercredi 16 décembre à 16 h 00, au théâtre Marc Baron, le spectacle jeune public dès 3 ans et famille, "***Post-scriptum : veillée de Noël pour deux enfants en pyjama***".

Mardi 22 décembre, à 16 h 00, à la médiathèque Françoise Montagne, le conte musical "***TOC TOC TOC c'est l'hiver***", pour les jeunes enfants à partir de 1 an.





TRAVAUX réalisés par la MÉTROPOLE

NOUVELLE CONDUITE DE REFOULEMENT DES EAUX USÉES

Les travaux sont en cours sur le boulevard Saint Asile et l'avenue Fliche Bergis. Ils devraient s'achever à la mi-janvier.

Ce chantier consiste à mettre en place une nouvelle canalisation de refoulement depuis la station de pompage (place Marégau) sur le boulevard saint Asile et une partie de l'avenue Fliche Bergis. La conduite est posée à côté de l'ancienne dans une tranchée ouverte puis refermée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Pendant la durée d'exécution de la tranchée, une circulation alternée par feux tricolores est mise en place sur le secteur concerné.

Par ailleurs, le chantier sera à l'arrêt du 21 décembre au 1er janvier, afin de permettre à chacun de traverser la période des fêtes sans contraintes de circulation.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience pendant toute la durée des travaux.



Station de pompage.



Chantier et stockage Bd Saint Asile.



Enfouissement nouvelle conduite diamètre 280mm.

TRAVAUX réalisés par PORTELLO/MARIBAY

RÉHAUSSEMENT DE LA DIGUE EST SITUÉE PLAGE DU CANON

Battue par les forts vents du nord, elle commençait à s'affaisser et sa rénovation va permettre une mise en conformité réglementaire de l'infrastructure vis-à-vis des aléas de submersion marine induits par la montée des eaux.
Ce chantier d'environ 3 semaines va permettre de rehausser les 45 mètres linéaires de digue de 1,00 mètre par apport de 600 tonnes de blocs d'enrochement (blocs de 300 kg à 1 tonne), soigneusement disposés sur la structure existante.



La tribune de l'**OPPOSITION**

Des subventions incertaines, des emprunts bien réels !

Au niveau national comme dans notre commune, la situation économique et sociale se dégrade : la croissance reste faible, l'inflation pèse sur les ménages et la charge de la dette s'alourdit. Dans ce contexte, la gestion de l'argent public exige plus de rigueur que jamais.

À Saint-Mandrier, la Vague Mandréenne s'inquiète depuis longtemps d'une méthode : lancer des projets dont le financement repose majoritairement sur des demandes de subventions trop optimistes. Ces dossiers, déposés auprès de l'État, de la Région, du Département ou d'autres partenaires, n'aboutissent que partiellement, voire pas du tout. Les projets, eux, sont déjà engagés.

Le résultat est connu : lorsque les aides annoncées n'arrivent pas, malgré les assurances répétées, c'est le budget communal qui comble le manque. Et lorsque l'autofinancement ne suffit plus, la commune emprunte.

Des emprunts qui engagent l'avenir

Soyons clairs : nous ne contestons pas la nécessité d'investir. Une commune doit entretenir son patrimoine, moderniser ses équipements et préparer l'avenir. Mais investir ne veut pas dire dépenser sans visibilité, ni multiplier les emprunts sans en mesurer les conséquences.

En moins d'un an, M. le Maire et son équipe ont souscrit 2 millions d'euros d'emprunts supplémentaires, engageant durablement les finances communales pour les 25 prochaines années, au détriment de notre capacité à financer les autres aspects de la vie de notre commune (équipements communaux, services à la population, soutien aux associations).

Commission et transparence

Nous constatons des écarts importants entre les dépenses communales présentées dans les documents de travail de la commission des finances et les dépenses effectivement réalisées ou à venir. Ces écarts appellent des explications précises.

Par ailleurs, M. le Maire a repris à sa charge les délégations des affaires financières et budgétaires, et doit réunir sous peu la commission. La Vague Mandréenne sera particulièrement vigilante lors de cette réunion et rendra compte de ses constats aux Mandréens.

Saint-Mandrier mérite une gestion prévoyante, transparente et responsable. Les investissements doivent répondre aux besoins des habitants, être financés de manière solide et faire l'objet d'une information sincère.

Les élus de La Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Sylvie Morlais, Philippe Dézéraud, Hélène Ferreol et Philippe Camps - https://lavague.info/ et contact@lavague.info

La tribune de la **MAJORITÉ**

Faire face à la baisse des dotations sans augmenter les impôts

La baisse des dotations de l'État oblige Saint-Mandrier à revoir ses dépenses et à trouver de nouvelles recettes. Nous avons déjà engagé des efforts de gestion. Il faudra les poursuivre et les amplifier. Notre ligne est claire : préserver les services essentiels aux Mandréennes et aux Mandréens sans augmenter les impôts communaux.

Les communes sont mises à contribution de deux façons. D'un côté, les aides de l'État diminuent. De l'autre, les prélèvements sur les recettes des collectivités augmentent pour contribuer à la réduction du déficit de l'État. Pour les communes, cela signifie moins de moyens disponibles pour financer les services du quotidien et les investissements de proximité.

Concrètement, nous allons passer en revue les contrats de la commune, mutualiser certains achats et mieux maîtriser nos consommations d'énergie. Nous devrons aussi revoir le calendrier de certains investissements pour donner la priorité aux travaux les plus nécessaires. Chaque économie devra s'apprécier au regard de ses effets sur le service rendu aux habitants.

Côté recettes, nous continuerons à chercher les subventions auxquelles nos projets peuvent prétendre, auprès de la Métropole, grâce à son Maire qui en est vice-président, du Département, avec Séverine MATHIVET notre conseillère départementale, de la Région avec Romain VINCENT notre conseiller régional et d'autres partenaires publics. Nous examinerons de prêt les déclarations sur les logements vacants.

Ces choix demanderont de la rigueur et parfois des arbitrages difficiles. Nous expliquerons les décisions prises et leurs conséquences pour la commune. C'est avec cette exigence que nous préparerons le prochain budget de Saint-Mandrier.

Noël à Saint-Mandrier-sur-Mer, au rythme de nos traditions provençales

Décembre, c'est aussi le plaisir de se retrouver autour des traditions qui font le charme de Noël en Provence. Les calendales et les crèches provençales nous donnent l'occasion de transmettre aux plus jeunes des coutumes que beaucoup d'entre nous ont découvertes en famille. Il y aura aussi les voix de la chorale de Noël et, bien sûr, l'arrivée du Père Noël, que les enfants attendent avec une patience toute relative !

Merci aux associations, aux bénévoles et aux équipes municipales qui préparent ces rendez-vous et font vivre nos traditions d'année en année.

En ce mois de décembre, le groupe UPSM vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet
Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet

ASSOCIATIONS-JEUNESSE-SPORTS-LOISIRS

Une cérémonie **MÉMORIELLE**

À l'invitation de la directrice de l'école élémentaire de l'Orée du bois, de SAINT-MANDRIER-SUR-MER, le président de la SNEMM, le porte-drapeau Christophe LAVILLE, les représentants des Anciens Combattants et du Souvenir Français, avec leurs drapeaux, se sont présentés le 17 novembre à la porte de l'établissement pour une cérémonie mémorielle d'hommage aux Morts pour la France, en compagnie de madame Colette DEMIERRE, conseillère déléguée aux écoles, et monsieur Fabrice DEDONS, correspondant Défense.

Après la présentation de la cérémonie, la lecture en alternance, par les jeunes élèves, d'extraits de lettres de « Poilus », puis du poème de Paul ELUARD « Liberté », vint apporter une note de solennité teintée de fraîcheur à l'atmosphère recueillie du préau où flottait le pavillon national, quand les enfants reprenaient en chœur : « J'écris ton nom ! ».



La sonnerie « Aux morts » et une (vraie !) minute de silence recueillie précédèrent trois couplets de La Marseillaise résolument entonnée par les jeunes élèves, clôturant ainsi la partie officielle de la cérémonie ; les trois associations participantes furent invitées à se présenter, et nombreux furent les enfants qui vinrent ensuite toucher le lourd tissu des emblèmes présents.

Le président de la Médaille Militaire profita de la situation pour expliquer à l'assistance la différence entre un drapeau et un pavillon national, et présenta les actions de la SNEMM aux niveaux national et local. Nombreux furent ensuite les échanges avec la jeune assistance.

C'est constellés de grands bleuets de papier fabriqués par les enfants que nous nous dirigeâmes vers la sortie : ce moment un peu hors du temps avait du mal à prendre fin…

Jean-Marc **CHATREAUX**
Président de la **SNEMM**

L'**USSM BASKET**

À l'occasion du mois « OCTOBRE ROSE », notre partenaire Crédit Agricole « Agences Baies du Soleil » nous a sollicités pour organiser une animation pour l'association « Cancer contre le sein ». Nous avons évidemment répondu « présent ».

Cette animation a réuni une centaine de personnes qui ont participé à des matchs de basket et à des tirs de lancers francs. À l'issue, nous avons remis un don de 100 € à l'association, en présence de notre partenaire et des personnels médicaux de la presqu'île de Saint-Mandrier, qui étaient présents sur le marché du village.

Et le verre de l'amitié a clôturé cette matinée caritative pour l'association « Contre le Cancer du Sein ».



Martial **ANCELIN**
Président de l'**USSM BASKET**

L'**ANFEM**

Depuis la rentrée scolaire, l'ANFEM de Saint-Mandrier-sur-Mer a préparé de nombreux articles fait main et profite des marchés de l'ADOSM à Toulon et les Hivernales du PEM du 13 décembre pour proposer ses réalisations à la vente. Les gains obtenus seront versés à l'entraide nationale pour aider les familles de militaires. Pour les Hivernales du PEM, l'ANFEM tiendra comme habituellement un stand de maquillage et un atelier de bricolage pour les enfants qui viendront pour la journée festive.

L'ANFEM (Association Nationale des FEmmes de Militaires) est une association reconnue d'utilité publique comprenant plus de 50 délégations et plus de 4 000 adhérentes.

Notre association regroupe des épouses, compagnes, veuves, mères, filles de militaires, ainsi que des personnels civils des Armées en activité ou à la retraite, interarmées, sans aucune distinction d'âge ni de grade et aux personnels militaires féminins en activité ou à la retraite. Nos ateliers permettent de créer du lien entre nos adhérentes, la prochaine sortie de cohésion le 3 décembre se fera sur la piste des truffes du Var à Aups. Rejoignez-nous !

Pour nous contacter : saintmandrier@anfem.fr

FB : ANFEM St-Mandrier

Insta : anfemstmandrier

Isabelle **ROS-DEFRANCE**
Déléguée de l'**ANFEM**

Retour sur le spectacle "**DON D'ORGANES"**

MERCI POUR CETTE BELLE SOIRÉE !

Dimanche 8 novembre, au Théâtre Marc Baron de Saint-Mandrier-sur-Mer, nous avons partagé un moment rare, entre émotion lyrique et éclats de rire.

Quatre artistes pleins de générosité ont su faire passer, avec talent et sincérité, un message essentiel sur l'importance du don d'organes : « Tous donneurs, tous receveurs ! »

La Fédération Cavalas, organisatrice de ce spectacle, a profité de l'occasion pour remettre un chèque de 500 € à l'Association Régionale des Greffés du Cœur. Cette somme provient d'une partie des bénéfices du festival et du spectacle.

Merci à Guy, Philippe, Hartmut et Vincent pour ce moment si généreux, et merci à vous toutes et tous d'être venus nombreux.

Et n'oubliez pas : en parler à ses proches, c'est déjà donner une chance de vie.





La **FÉDÉRATION CAVALAS**

À VOS AGENDAS



FIGURES DU VILLAGE de décembre 2026

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 12 décembre 2026 à 11h45, sur la place des résistants, au kiosque, pour la découverte de la 84ème photographie qui mettra en lumière les "Curés de la paroisse" : avec L'Abbé Jean COMTE (avant) et L'Abbé Philippe-Marie METAIS FONTENEL (maintenant).

Sur la photo d'illustration vous pouvez voir " Les Cavistes",

Avec Patrice STENTELAIRE (1958-2020) & Josiane STENTELAIRE (née le) et leur fille Amélie.

(En noir et blanc)

et Jean-Clément FRANÇOIS (né le 25 Octobre 1962) & Sylvie (BLOND) FRANÇOIS (née le 23 Juin 1966) et le fils d'Amélie, Lenny.

(En couleur)



Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

L' **ARFM** a 20 ans !





La nuit du 7 août 2005 la colline de La Renardière est en feu !

En 2006 naît l'Association pour le Reboisement de la Forêt Mandréenne, avec à sa tête Jacques Carrière, président, et Jean Revoul, vice-président. La générosité des mandréens a permis de planter 140 arbres en 2007. Agencé par l'ONF, les plantations sont des arbres peu combustibles, des oliviers et des chênes. Un soin particulier leur a été porté, les oliviers ont produit rapidement. En 2024 une subvention du Conseil Régional a permis de terminer les plantations de La Renardière, la végétalisation du cimetière haut et de créer le verger de Fliche Bergis, constitué de 70 arbres fruitiers d'essences résistantes à la chaleur.

Avec la canicule 2026, 22 semaines d'arrosage, cinq personnes deux fois 1 h par semaine (220 h). Tous les arbres se portent très bien.

Les actions de l'ARFM viennent en complément de celles de la commune.

Merci à M. le maire et nos élus de nous avoir aidé sur le terrain depuis 20 ans.

Renseignements savar.cex@orange.fr

Jean-Chritophe **GILLION**
Président de l'**ARFM**

Retour sur la conférence "**LA POSIDONIE : UN TRÉSOR DE LA MÉDITERRANÉE**"

Environ 100 personnes ont participé à la Conférence sur la Posidonie qui s'est tenue le 7 novembre dernier, organisée par l'Amicale des Plaisanciers Mandréens (APM).
La conférence s'est déroulée dans une ambiance conviviale et studieuse, rassemblant près d'une centaine de participants autour de deux thématiques majeures liées à la protection du milieu marin et aux bonnes pratiques de navigation.
La Posidonie : un trésor de la Méditerranée
La première intervention a été assurée par le Professeur Charles François Boudouresque, spécialiste reconnu des écosystèmes marins méditerranéens. Son exposé a permis de mieux comprendre le rôle essentiel de la posidonie, véritable poumon de la Méditerranée.

Les participants ont découvert son importance écologique, notamment dans la production d'oxygène, la lutte contre l'érosion du littoral, le stockage du carbone et l'accueil de nombreuses espèces marines. Le professeur a également sensibilisé l'auditoire aux menaces qui pèsent sur ces herbiers et aux actions nécessaires pour les préserver.



La seconde intervention a été présentée par Véronique Almeras, qui a détaillé les règles et bonnes pratiques de mouillage destinées à protéger les fonds marins, en particulier les herbiers de posidonie.
Les échanges ont porté sur la réglementation en vigueur, les zones à éviter, l'importance des équipements adaptés ainsi que sur les comportements responsables à adopter par les plaisanciers. Cette présentation a permis de rappeler que chacun peut contribuer efficacement à la préservation du patrimoine naturel méditerranéen.

Cette manifestation a été un véritable succès grâce à l'implication de l'ensemble des intervenants, des bénévoles et des participants.
Nous adressons tout particulièrement nos remerciements à Monsieur Le Maire, Le Maître du port, le Professeur Boudouresque, l'équipe Environnement, ainsi qu'à l'équipe Animation au bon déroulement de cette conférence.

Cette conférence a confirmé l'importance de l'information et de la sensibilisation pour préserver durablement notre environnement marin. La richesse des interventions et la forte participation du public démontrent l'intérêt collectif pour ces enjeux essentiels.
Pour conclure, l'équipe a souhaité définir une charte résumée par un mot choisi par chacun de ses membres :
Éducation - Transmission - Respect - Partage - Sécurité
Cinq valeurs fortes qui guideront nos futures actions en faveur de la protection de la Méditerranée et de la promotion d'une navigation responsable.

Venez nombreux célébrer la magie des fêtes en famille !



Marc **HERNANDEZ**
Président de l'**APM**

Le **BLÉ** de la Sainte Barbe

Un petit geste pour une belle cause !

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'Office de Tourisme vous propose le blé de la Sainte-Barbe au prix de 1 €.

L'intégralité de cette initiative est destinée à soutenir l'association Quoi deux neuf, qui œuvre pour favoriser la continuité des apprentissages et lutter contre l'isolement des jeunes adultes en situation de handicap.

En achetant votre blé de la Sainte-Barbe, vous contribuez à soutenir une belle initiative solidaire.

Un petit geste qui peut faire la différence !

Quoi 2 Neuf ?
Association



assoquoi2neuf.fr

PROVENCE MÉDITERRANÉE
TOUT VIVRE. BIEN VIVRE.



La **PAROISSE**

L'arrivée du Père Noël de **NOUVELLES ANIMATIONS**

Le 13 décembre à partir de 14h00 la place des Résistants s'animera aux couleurs de Noël pour un après-midi inoubliable !

Cette édition mariera à merveille traditions et nouveauté.

Côté tradition laissez -vous conter la magie de Noël avec l'arrivée du Père Noël en pointu accompagné de ses elfes.

Côté nouveauté nous frissonnerons de plaisir avec le défilé des Pères-Noël motards du Var. Ils feront le tour du port en distribuant des bonbons avant de repartir.

Petits et grands pourront immortaliser gratuitement l'instant avec la photographe sur place en compagnie du Père Noël et les nombreux ateliers créatifs.

Buvette et une restauration rapide sur place.

Venez nombreux célébrer la magie des fêtes en famille !



Jean-Claude **THIEL BIANCO,**
Président des **FÊTES MANDRÉANES**

Association

LES ARTS DE LA PRESQU'ÎLE



GALERIE RANCILIO

DU 4 AU 20 DÉCEMBRE 2026

VERNISSAGE

VENDREDI

4 DÉCEMBRE

À 18H30

ENTRÉE LIBRE

TOUS LES JOURS

de 10h à 12h et de 15h00 à 18h00

2 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer